Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 485

Nachruf: In memoriam : Mme J. Junod : (1863-1936)

Autor: E.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Congrès de l'été

VIIe Congrès de la Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités.

(Cracovie, 22 août-1er septembre 1936)

L'invitation adressée par l'Association polonaise à la Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités de tenir son VIIme Congrès à Cracovie était particulièrement heureuse: non seulement Cracovie, la plus belle des cités polonaises, fut de tout temps le centre scientifique et artistique de la Pologne, mais encore l'Université Jagellonienne, où le Congrès tint ses assises, est la plus renommée des Universités de ce pays, et sa fondation, au XIVme siècle, est due en partie à une femme, la reine Hedwige.

En dépit des difficultés de tous ordres qui marquent notre époque, le Congrès réunit plus de 400 membres, appartenant à 25 nations. La présidente sortant de charge, le professeur J. Westerdyk (Hollande), leur souhaita la bienvenue dans un excellent discours d'ouverture, lors de la séance inaugurale, au cours de laquelle prirent également la parole la présidente de l'Association polonaise, le Recteur de l'Université Jagellonienne et le Ministre de l'Instruction publique.

Alors qu'au Congrès d'Edimbourg, en 1932, les rapports présentés par les Associations nationales mentionnaient pour la plupart, sous la rubrique « Affaires publiques », leur propagande en faveur de la Conférence du Désarmement, aujourd'hui on s'efforce avant tout de lutter contre les restrictions menaçant l'emploi des femmes.

Le Conseil, dans sa XXme séance, tenue avant le Congrès, a enregistré non sans regret la dissolution de la Fédération italienne, en juin 1935, et le retrait de la Fédération allemande au début de cette année. La question de l'adhésion de membres individuels figurait à l'ordre du jour; il a été décidé qu'à titre exceptionnel, et dans les pays où il n'existe pas d'association nationale acceptée par la F. I. F. D. U., le Bureau pourrait désigner des « membres correspondants » parmi les femmes dûment qualifiées au point de vue universitaire. Divers amendements à apporter aux statuts et au règlement, et concernant surtout l'organisation intérieure de la Fédération, ont été pour la plupart acceptés par l'Assemblée des déléguées.

Parmi les rapports des Commissions permanentes, il nous paraît intéressant de mentionner celui de la Commission de Coopération intellectuelle et celui de la Commission d'attribution des bourses internationales. Indépendamment de l'activité exercée selon son but initial, cette dernière s'est préoccupée de venir en aide aux femmes diplômées en exil. Sur sa recommandation, le Conseil a proposé aux Associations nationales de créer un fonds de secours à cette intention. Mme O. Monod (France) rapporta sur le travail du Comité de rédaction du lexique universitaire international et montra l'incontestable utilité de cet ouvrage ayant un but de compréhension mutuelle.

La cathédrale de Cracovie sur le Wavel.

Cliché Mouvement Féministe

Soucieux de faire participer activement au Congrès le plus grand nombre possible de personnes, le Comité avait décidé de maintenir le système de discussion à deux degrés, dont une première expérience avait été faite en 1932. Le sujet choisi était : *Comment la F.I.F.D.U. peut-elle le plus utilement contribuer à développer l'esprit de coopération internationale chez la jeunesse?* Il avait été introduit dans une première séance des membres par quelques allocutions présentant la question sous ses différents points de vue. Mme J. Eder, présidente de l'Association suisse, qui rapportait sur les résultats de la discussion, a montré qu'à défaut de résolutions positives, ce qui était difficile vu l'ampleur du sujet, ces réunions avaient permis des rapprochements et des échanges de vue des plus fructueux.

Le programme comprenait également les réunions des « Cercles de spécialistes » et un certain nombre de conférences données par des experts sur des sujets d'intérêt général. Nous avons tout particulièrement apprécié celle de Mlle M. Mespoulet, professeur à Columbia University, sur *Le Réalisme dans les Estampes et les Romans français du XIXme siècle;* elle fut remarquable.

Dean V. Gildersleeve (Etats-Unis) a été élue comme nouvelle présidente, et Mmes S. Adamovicz (Pologne), Karin Kock (Suède) et Erna Patzelt (Autriche) comme vice-présidentes.

Si le but essentiel de la Fédération est d'encourager la compréhension et l'entr'aide entre femmes universitaires, nous ne saurions trop insister sur l'importance des Congrès, qui restent, par les rapprochements qu'ils permettent, un des moyens les plus efficaces d'atteindre à ce but. Cracovie a donné à ces rencontres un cadre dont nous avons dit toute la valeur. Nous restons fort reconnaissantes à l'Association polonaise d'avoir assumé la lourde tâche de nous recevoir; visites de la ville, réceptions, excursions, et surtout l'exquise amabilité de nos hôtes, nous ont permis d'emporter de ces dernières journées d'août le meilleur des souvenirs.

Le prochain Congrès se tiendra à Stockholm, en 1939.

R.-J. D.

---

ce terrain. Si elle a failli ailleurs, elle a en tout cas là à son actif un succès dont on ne pourra jamais assez estimer la valeur. Cela, Mme Malaterre-Sellier l'a dit en termes excellents, et non pas comme femme, mais bien, elle y a insisté, comme membre de délégation, et au nom de son gouvernement. Or, pour que la représentante officielle de la France prenne ainsi publiquement la parole en ces termes — cela ne signifie-t-il pas que dans ce pays aussi une évolution capitale serait tout près d'aboutir ? ...

Si sur ce sujet, jadis passionnément discuté de l'abolition de la réglementation, la Ve Commission a marqué son accord avec les principes abolitionnistes, un autre point du rapport de Mme Ciurlionis a soulevé plus de discussion: la situation des femmes russes réfugiées en Extrême-Orient. Nos lecteurs n'on certainement pas oublié comment la grande enquête menée par la S. d. N. en plusieurs pays d'Orient avait révélé la situation tragique de réfugiées russes, échouées à Kharbine notamment, dans une profonde détresse et amenées forcément à glisser dans la prostitution. Nombre d'entre nous avaient senti sur leurs consciences le poids de leur responsabilité, et des démarches avaient été tentées pour procurer du travail à ces malheureuses, leur créer un refuge, coordonner les efforts en leur faveur. Mais il fallait de l'argent, et la S. d. N. n'en avait pas. L'initiative privée fut alors sollicitée, mais l'Amérique pressentie refusa son aide, si bien que seules quelques Associations de protection ou de relèvement, comme la Fédération internationale des Amies de la Jeune fille ou des Sociétés britanniques avaient pu, malgré des efforts persévérants, réunir une somme encore bien insuffisante. Or, cette année, tout à coup, la situation s'est éclairée, l'Office Nansen ayant demandé à la S. d. N. de pouvoir envoyer en Extrême-Orient un mission de deux personnes pour envisager les réformes possibles. La Ve Commission, tout en remarquant qu'il s'agissait ici d'action et non plus d'études, puisque le rapport publié en 1933 contient une abondante documentation, n'a pu manquer d'appuyer cette solution, et a d'autre part nettement exprimé le vœu que l'une des deux personnes constituant cette mission fût une femme, ceci conformément à la résolution déjà votée par l'Assemblée de 1935. Ce vœu a été chaudement soutenu par la Comtesse Apponyi et Mme Malaterre-Sellier, contre une proposition de la déléguée britannique, Miss Graves, qui aurait voulu, bien malencontreusement, revenir en arrière sur les décisions précédentes et laisser à la Conférence contre la traite, convoquée dans l'île de Java au printemps 1937, le soin de régler ce problème, ouvrant ainsi dangereusement la porte à la possibilité de mesures coercitives et réglementaristes ! Cet amendement britannique a heureusement été défait au vote, et le texte définitivement adopté nous donne satisfaction. Ajoutons qu'un crédit de 15.000 fr. pour cette mission a été demandé à la Commission de contrôle de la S. d. N.

Ajoutons aussi que l'ordre du jour de cette Conférence de Bandoang (Java), qui pourra avoir une très grande importance pour coordonner, selon les directives indiquées par la S. d. N., les efforts contre la traite des femmes et des enfants en Orient, comporte encore nombre de points nous intéressant directement: emploi de femmes dans les services compétents, abolition des maisons de tolérance en Orient, collaboration plus étroite entre les autorités et les organisations privées, etc., etc. Des organisations internationales spécialement qualifiées ont été en effet invitées à se faire représenter à cette Conférence en même temps que huit gouvernements, et nous sommes heureuses de voir figurer parmi ces organisations l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, l'Union mondiale des femmes chrétiennes pour la tempérance *(Ruban blanc)*, et quelques sociétés nationales des Indes néerlandaises et britanniques. Espérons donc, comme on l'a dit à la Ve Commission que, « de ces délibérations sortira l'adoption de mesures pratiques pour combattre en Orient la traite des femmes et des enfants ».

E. Gd.

IN MEMORIAM

Mme J. Junod

(1863-1936)

En Mme J. Junod, l'Union Féministe pour le Suffrage de Neuchâtel vient de perdre l'un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués. Esprit ouvert et cultivé, doué d'un remarquable talent d'organisation, elle et son regretté époux, parti il y a six ans, s'étaient mis au service de plusieurs bonnes causes. Celle du suffrage féminin leur tenait particulièrement à cœur, et Mme Junod fut, pour ainsi dire, la secrétaire perpétuelle de l'Union Féministe. Au courant de tout ce qui concernait, non seulement cette Société, mais les Associations féminines de tout le canton, elle jouait véritablement entre elles le rôle d'agent de liaison. C'est surtout comme membre du Comité Central de l'Alliance N. S. F. S. que cette qualité-là fut précieuse.

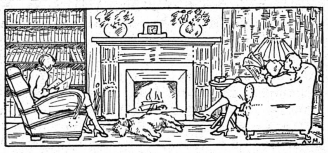

Les femmes et les livres

„Le Bouquet de roses rouges“ [1]

(Suite et fin) [1]

Sylvain aussi voudrait que le jeune ménage eût enfin son bébé. Sylvain, qui est le frère d'Agathe et l'ami de Michel, est un être exquis, le portrait, dit-on, d'Alain Fournier, l'auteur de ce beau livre *Le grand Meaulnes*, et qui mourut en 1914, âgé de 28 ans seulement, après avoir évoqué dans cet unique livre, et avec une délicatesse émouvante, les mystérieuses aspirations d'une adolescence dont les scrupules vont jusqu'à immoler à son rêve le bonheur enfin conquis.

La plus belle aventure, dit Sylvain, c'est un enfant. Qu'est-ce qu'il peut y avoir de plus mystérieux au monde, de plus troublant, de plus immense: un être nouveau qui se forme, une âme nouvelle qui va naître par vous, qui va surgir dans votre vie, qui sera de vous deux, à vous deux, qu'il faudra façonner, éveiller, conduire, et par qui vous recommencerez d'être jeunes! Où trouverez-vous ailleurs, dans quels travaux, dans quels voyages, dans quelles intrigues, dans quelles folies, tout l'inconnu qu'un enfant vous apporte, toutes les joies et toutes les peines, tous les risques magnifiques, l'emploi de tout votre être dans ce qu'il a de plus précieux, de plus divin? Ça, c'est courir une aventure!

L'aide que leur amour et les livres ne leur donnent pas, les grands littérateurs aînés la leur accorderont-ils, ce Sétry, par exemple, chez qui ils sont priés à déjeuner, l'écrivain subtil à la forme délectable, à la sensualité magnifique et raffinée ? Setry — ou André Gide — qui ouvre une route inconnue, inquiétante peut-être, mais où il semble que vous attendent une libération, une exaltation de tout l'être, et un nouveau visage du monde nettoyé de tout ce qui abêtit celui-ci, Sétry ne peut rien pour eux.

Ce n'est pas de jeux de l'esprit que nous avons besoin pense Agathe, si délicats, si ravissants soient-ils; c'est d'une certitude sur quoi baser notre effort; ce n'est pas un divertissement que nous cherchons, nous ne demandons pas à oublier notre vie; nous demandons que le sens nous en soit révélé. Mais comment l'aurait-il découvert, celui qui ne connaît que la face dorée de la vie?

Ils ont écrit à Champel. Lui voit la vérité dans l'Eglise... il faut entrer dans l'Eglise... Est-il possible, se disent Michel et Agathe, qu'il faille passer par ce catholicisme mort depuis des siècles ? — Champel, qui ressemble étrangement à Paul Claudel, les vient voir un jour de pluie et leur parle avec une autorité singulière.

— D'où tient-il cette science éclatante, se demande le jeune couple, si peu semblable à celle du vieux catéchisme abstrus, qui montrait les mêmes croyances froides et inertes comme pierres ? Si peut-être il n'invente pas les dogmes, il leur invente un sens, et qui donc nous garantira que ce sens est autre chose que l'admirable fantaisie d'un grand poète ?

— Je n'invente rien, rétorque Champel. Allez aux sources. Instruisez-vous réellement de ce que l'Eglise nous enseigne de la part de Jésus... Surtout, allez à Dieu, recevez-le, Lui, et il vous éclairera toutes choses.

Et le poète repart dans la nuit noire.

Vers la fin de l'été, il y aura un petit enfant dans le jeune ménage, quelque chose de rose qui dormira dans des mousselines. Michel, Agathe et Sylvain rêvent à ce bonheur entrevu. « Ils sont comme trois enfants au milieu de leurs jeux tout à coup transportés dans un monde où les jeux seraient devenus vrais. »

Bientôt viennent des heures et des heures d'angoisse; c'est finalement l'hôpital, la naissance brusquée qui met en péril la vie de la mère et de l'enfant. C'est une petite Micheline, amenée forcément bien avant terme, qui n'a que le souffle et s'efforce de vivre. La mort rôde, Michel pleure, les docteurs sont soucieux, les blanches cornettes s'affairent.

Durant ces heures d'angoisse, Agathe et Michel font une grande découverte. Ils découvrent Dieu. Une fois de plus, la souffrance a mobilisé l'intelligence, la volonté, le cœur et la foi pour conduire deux cœurs endoloris vers la paix et la lumière.

Notre amour, murmure la jeune mère, est enfin devenu éternel parce qu'il participera de la divinité. C'est ainsi que notre union, Michel, mon bien-aimé, sera devenue parfaite enfin, et c'est ainsi que plus rien jamais ne pourra nous séparer si peu que ce soit; c'est ainsi qu'enfin nous serons devenus en Dieu une seule âme.

Ce bouquet de roses rouges qui prête son nom au livre d'Isabelle Rivière, nous le voyons apparaître à la 353e page. Ce sont de ces jolies roses simples et drues, du plus beau rouge qui soit, telles qu'elles arrivent à Paris vers les minuit, toutes fraîches de la campagne. J'ai vu souvent le petit train qui les a cueillies en bottes serrées à leur arrivée en gare de Montparnasse, et qui descend le boulevard Saint-Michel, puis gagne les Halles centrales. Des bouquetières offrent tout le long de Saint-Michel leurs touffes encore humides au double parfum de fleurs écloses et de feuilles mouillées.

Ce sont ces roses campagnardes que la jeune maman serre contre elle dans son lit d'hôpital.

O merveille de renaître! Le monde admirable lui est rendu: les fleurs et les arbres, la terre et le ciel, les soirs et les matins... Et tout le reste, tous les biens du cœur... Michel, Micheline, Sylvain... mais elle n'y veut pas penser en cet instant, parce que le cœur éclaterait... comment assez remercier Dieu?

Le beau bouquet de roses rouges lui semble le symbole de tous les biens qui lui sont rendus... Que donner à Dieu pour le remercier de ce qu'il a fait pour eux trois? Ce bouquet de roses, qui d'une seule bouffée de son parfum délicieux, évoque tous les jardins du monde, ira embaumer la chapelle voisine. La bonne sœur objecte:

— Mais votre oncle qui vous l'a donné, n'aura-t-il pas de peine?

— Oh! non, quand il donne, lui, c'est pour de de bon.

[1] Voir le numéro précédent du *Mouvement*.

Mme Junod démentait le renom d'insociabilité que les Neuchâtelois se sont attiré, à tort ou à raison: rien de plus affable que son accueil. Que de fois, jadis, ne reçut-elle pas nos hôtes de passage! La fin de sa vie fut attristée par toute sorte de revers et de dépouillements, qu'elle supporta avec sérénité, et qui ne diminuèrent en rien son zèle pour le suffrage. A la veille de sa mort, demandant un congé pour les séances, elle se disait encore prête à continuer de travailler chez elle pour la Société.

Celle qui disparaît laisse le souvenir d'une complaisance inlassable, d'une conviction que rien ne pouvait entamer, et elle emporte les sincères regrets de ceux qui, bien longtemps, ont travaillé avec elle. E. P.

N. D. L. R. — *Nous tenons essentiellement à joindre, au nom de notre journal, l'expression de nos regrets à celle que manifeste notre collaboratrice. Mme Junod fut, en effet, une amie dévouée et fidèle du* Mouvement: *abonnée de la première heure, elle ne laissa jamais passer une occasion de lui faire de la propagande, et le tint au courant pendant toute une période des faits pouvant l'intéresser en relation avec l'Alliance de Sociétés féminines suisses. C'est donc encore d'une collaboratrice dès les débuts dont nous venons d'avoir le chagrin de nous séparer*

L'Alliance à Coire

(Suite de la 1re page.)

Dans les rapports des Commissions, nous relevons les efforts faits par la Commission d'éducation nationale en vue d'une meilleure préparation de la jeune fille à sa double vocation, avec le résultat réjouissant que deux écoles supérieures se sont mises en relations avec elle pour élaborer un programme de culture féminine générale — « humanités féminines » a-t-on dit. La Commission d'hygiène va entreprendre une campagne éducative parmi les femmes pour prévenir les maladies vénériennes. L'Office suisse pour les professions féminines, centre de documentation indispensable à toutes celles qui s'occupent d'orientation professionnelle, travaille en collaboration de plus en plus étroite avec l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, avec l'Association suisse d'orientation professionnelle et le Secrétariat suisse pour le service de maison. Il recueille aussi tous les documents utiles à la Commission de lutte contre les effets de la crise, dont il assume le secrétariat, travail qui va en augmentant, car les atteintes au droit au travail de la femme deviennent toujours plus nombreuses. Comme actuellement c'est surtout la femme de fonctionnaire qui est visée, il a fallu étudier les limites légales selon lesquelles l'Etat peut statuer sur l'engagement de son personnel. Comme fait nouveau, on entremêle les tendances antiféministes avec des mesures d'économie politique, et nous constatons souvent une contradiction flagrante entre les tendance d'une politique sociale et professionnelle, et le régime fiscal d'un pays, dont la Constitution garantit l'égalité des droits entre citoyens. Il ne nous est malheureusement pas possible dans le cadre d'un article de journal d'entrer dans les détails de tous ces rapports, mais nous recommandons aux lectrices du *Mouvement* de les lire, dès qu'ils auront paru en décembre prochain.

Une modification des statuts, proposée par la *Frauenzentrale* de St-Gall fut adoptée, mais passera en seconde lecture l'an prochain, à Bâle.

Les conférences au programme de cette Assemblée portaient sur des sujets du plus haut intérêt. Nous nous proposons de revenir sur celle de Mlle Stucki, faite à la demande des sociétés genevoises, sur les loisirs, et nous espérons aussi pouvoir donner un aperçu du rapport de Mlle Helbing, adjointe à l'inspectorat des fabriques à St-Gall, sur le travail à à domicile. Il nous reste donc à parler du travail de Mlle Quinche concernant les points sur lesquels portera une réforme éventuelle de la S. d. N., rapport clair et incisif, montrant des possibilités d'entente internationale malgré tout.

Enfin M. le prof. Hartmann (Aarau) parla du problème de l'alcool et de l'utilisation des fruits. Après avoir rappelé les faits décevants concernant la Régie des alcools, et les remèdes insuffisants envisagés pour parer aux abus du régime actuel, il passa en revue les moyens d'utilisation du fruit: emploi des caves à bière désaffectées pour la conserve du fruit frais, remplacement du fruit médiocre par des produits de qualité, séchage des pommes, stérilisation des jus de fruits, utilisation des marcs desséchés et moulus avec adjonction de jus frais évaporé, nouveaux procédés qui permettent de conserver aux produits de nos verger et de notre vignoble les propriétés essentielles pour la santé du peuple... tout ceci fut dit avec tant de vie et présenté d'une façon si frappante que, malgré la fatigue d'une fin de séance, chacun regrettait la fuite de l'heure. Une résolution présentée par une déléguée et dont voici le texte, fut votée à l'unanimité:

L'Assemblée de l'Alliance réunie à Coire les 3 et 4 octobre 1936 prie le Conseil fédéral d'user de son pouvoir pour augmenter dès maintenant le chiffre de l'impôt sur la bière et par contre de prendre les mesures nécessaires pour baisser le prix des denrées de premières nécessité.

A. de M.

R. U. P.

(Rassemblement Universel pour la Paix)

Réception d'une délégation par l'Assemblée de la S. d. N.

Après d'innombrables démarches et négociations, M. Saavedra Lamas, Président de la XVIIme Assemblée de la S. d. N., a reçu officiellement dans la Salle des Assemblées, la délégation du R. U. P. à la fin de l'après-midi du 1er octobre. Nous donnons ci-après le compte-rendu officiel de cette réception à laquelle ont participé de nombreux membres de nos organisations féminines:

Le Président a souhaité la bienvenue aux délégués qui représentent l'idée de la paix et marquent par leur présence l'attraction qu'a toujours gardée la Société des Nations. Il a salué l'idéal de fraternité et de concorde que défendent les représentants du Groupement.

Prennent ensuite la parole: le Vicomte Cecil of Chelwood, président du Rassemblement; Miss Dingman, présidente du Comité pour la paix des organisations féminines internationales; le Dr. Prochacza, représentant des groupements intellectuels de 37 pays; Miss Shields-Collins et M. Christiansen, au nom des groupements pour la jeunesse; le général Cheng, représentant les techniciens de Chine; le pasteur Jézéquel, secrétaire international de l'Alliance universelle pour l'amitié par les Eglises; M. Jouhaux représentant du mouvement syndical; M. Albinez, représentant des organisations latino-américaines; le colonel Fonck représentant des aviateurs; et M. Rivollet au nom des anciens combattants. Tous affirment le dévouement de leur groupement à la cause de la Paix par la Société des Nations.

Le Président de l'Assemblée prononce, en réponse à ces différents orateurs, le discours suivant:

« C'est avec le plus grand intérêt que nous avons entendu les manifestations pacifiques qui viennent d'être faites devant vous par des personnalités représentant des groupements nombreux, qui se sont associés en vue d'une action commune en faveur de la paix envers les nations.

« C'est le rôle qui m'incombe, en qualité de Président de l'Assemblée, d'exprimer des remerciements à tous les orateurs et de les féliciter de l'attachement qu'ils ont affirmé à l'œuvre et à la cause de la Société des Nations. Il faut retenir particulièrement la haute signification du titre même de ce mouvement qui entend être universel. L'universalité est l'un des buts de la Société des Nations; elle est aussi la condition de son succès, du succès de ses efforts en vue de réaliser une meilleure entente entre les peuples. Tous nous désirons l'universalité de notre Société et la large collaboration de toutes les volontés à notre action.

« C'est vous dire, Mesdames et Messieurs, combien nous avons apprécié ces affirmations renouvelées de confiance et de sympathie que vous avez placées dans la Société des Nations et dans son avenir. »

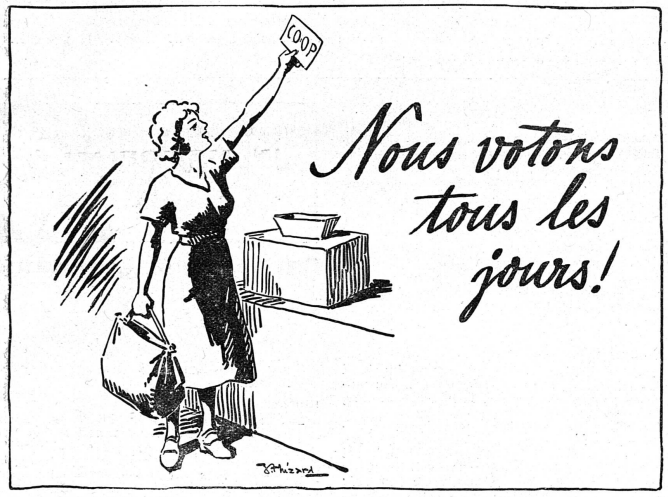

Société Coopérative de cautionnement

Ayant débuté, en 1932, avec un capital de dotation de 100.000 fr. et une somme de 50.000 francs fournie par les parts de fondateurs, la Société coopérative de cautionnement « Saffa » — on peut bien le répéter chaque année, — remarquablement dirigée par un comité de femmes, remplit son but, qui est d'améliorer la situation économique de la femme. Non pas en exerçant une activité charitable, non pas en accordant sans discernement des prêts et sa caution à des femmes incapables, à des entreprises féminines mal organisées, mal dirigées et vouées à un échec certain. La Société « Saffa » n'est pas une entreprise de bienfaisance, mais une affaire, une affaire qui marche bien puisque depuis ses débuts elle distribue à ses porteurs de parts un dividende de 4 %. Elle vise à former, à aider, à diriger des femmes d'affaires, et ce rôle, elle le remplit fort bien. Preuve en soit son rapport de gestion qu'elle a fait approuver, le 26 septembre, à Berne, par l'assemblée générale des porteurs de parts, réunie sous la présidence de Mlle Dora Schmidt, de l'Office fédéral du Travail, des Arts et Métiers.

Dès le début de son activité, c'est-à-dire dès le 1er janvier 1932, elle a accepté 225 demandes de cautionnement pour un total de Fr. 591.400; elle n'en a accordé effectivement que 194 pour un total de Fr. 475.950, dont le remboursement s'opère normalement. Zurich vient en tête avec 63 cautionnements pour un total de Fr. 143.900, dont Fr. 51.870 ont déjà été remboursés; Berne suit avec 43 cautionnements pour Fr. 86.800 dont Fr. 30.165 ont été remboursés; Vaud vient en troisième rang, avec 20 cautionnements pour Fr. 48.400 dont Fr. 7.950 ont été remboursés; Appenzell vient en queue avec un cautionnement pour mille francs. Uri, Schwyz, Zoug, Schaffhouse et les Grisons n'ont fourni aucune demande. Pour l'exercice 1935-36, la société a cautionné 60 entreprises pour un total de Fr. 135.250, soit 28 entreprises en activité, 10 reprises de commerces, 9 ouvertures de commerces, 9 formations professionnelles et 5 cautionnements d'employées.

Les cautionnements dans le groupe de l'hôtellerie ont très peu augmenté, car une grande réserve s'impose dans ce domaine, à cause de la concurrence très forte et de la crise. Les crédits pour le petit commerce ont été plus nombreux. Le petit magasin doit lutter avec opiniâtreté pour pouvoir tenir; il permet souvent à une femme économe de gagner modestement sa vie; les dossiers de la « Saffa » concernent toute une série de femmes qui, vivant des plus simplement, parviennent à verser régulièrement des acomptes. Nombre de clientes envoient au comité de direction des rapports de situation; telle ou telle administratrice rend visite aux clientes pour les conseiller et rester en contact avec elles. Lorsqu'il s'agit d'entreprises nouvelles, il faut aider les femmes à mettre leur affaire en train, leur prodiguer les conseils nécessaires, il faut discuter avec les débitrices, surveiller leur comptabilité,

Elle baise chaque fleur l'une après l'autre, très vite et légèrement, puis tend le bouquet à la sœur.

Dans leur petit logis du troisième étage, où Agathe est enfin rentrée, sa fille sur les bras, la fenêtre est ouverte sur les arbres dorés, il fait doux, il fait infiniment calme.

— Bien-aimée, que c'est beau de vivre! dit Michel profondément... Et maintenant, nous allons pouvoir commencer à comprendre ce que c'est que d'aimer Dieu.

JEANNE VUILLIOMENET.

Glané dans la presse...

Encore la démission de Mme Joliot-Curie

La nouvelle de cette démission ayant suscité une certaine émotion dans les milieux féministes où l'on s'est demandé quelle pouvait en être la cause, nous pensons intéresser nos lectrices en reproduisant ci-après le texte in-extenso *de cette lettre, telle qu'elle a paru dans le* Temps.

Monsieur le président,

Une maîtrise de conférences, destinée à l'enseignement de la radioactivité, sera prochainement vacante à la faculté des sciences de Paris. C'est pour moi une obligation morale de présenter ma candidature à ce poste, cet enseignement étant en relation étroite avec mon activité scientifique; mais il ne me semble pas que cette candidature soit compatible avec les fonctions ministérielles que je remplis actuellement. D'autre part, je tiens à continuer avec mon mari les recherches qui nous sont chères: ce domaine de la science est en évolution rapide et nous désirons lui consacrer ensemble toute notre activité.

Je vous prie donc de vouloir bien accepter ma démission de sous-secrétaire d'Etat, à la recherche scientifique.

Permettez-moi, monsieur le président, de vous exprimer toute ma reconnaissance pour avoir marquer par la création de ce sous-secrétariat l'importance que vous attachez au rôle social de la science. Cet organisme nouveau permettra de mieux connaître les besoins de la recherche et d'utiliser, de la façon la plus conforme aux grands intérêts du pays, les crédits qui lui seront affectés.

Permettez-moi aussi de vous remercier d'avoir pour la première fois en France, appelé des femmes à participer au gouvernement.

Je tiens essentiellement à ce que me démission ne soit pas interprétée comme une marque de désaccord avec l'action du gouvernement, laquelle conserve toujours mon entière sympathie. Seules les raisons exposées plus haut motivent ma détermination.

Les femmes belges au Parlement

Dans la Française, *Mme Horion-Delchef donne les intéressants détails suivants sur les cinq parlementaires féminines belges:*

Mme Isabelle Blume est une oratrice brillante, cultivée, sûre d'elle-même, qui a toujours vigoureusement défendu le droit au travail du tout être humain. Elle a combattu avec chaleur et éloquence l'arrêté-loi (heureusement rapporté aujourd'hui) qui menaçait les travailleuses d'être considérées comme des étrangères dans leur pays. Nul doute qu'elle continue à lutter pour assurer à toutes un salaire basé sur le rendement et non le sexe.

Mme Degeer s'est, si l'on peut dire, spécialisée dans la guerre à la guerre: elle représente en toute occasion « l'Union des femmes contre la guerre ». Toutes les mères lui en sauront gré.

Mme Spaak, déjà avantageusement connue comme « ancienne » parlementaire, la fille de feu le grand tribun libéral Paul Janson, qui fut l'un des premiers à réclamer des droits pour le peuple, Mme Spaak a suivi la voie tracée par son père. De plus, elle a défendu l'extension du vote des femmes au Congrès socialiste.

Mlle Maria Baers, femme d'œuvres, très connue dans le parti catholique, s'est occupée notamment de mouvement syndicaliste féminin. Elle n'est pas sans y avoir ajouté une certaine note de flamingantisme. On lui doit la création à Bruxelles, d'une école sociale flamande à côté de l'école sociale de langue française qui fut instituée par Mlle Cappe.

Mlle Maréchal représente le « frontisme », c'est à-dire l'une des fractions flamingantes les plus bruyantes et les plus exigeantes du pays. Ce qui ne l'empêchera pas, nous voulons l'espérer, de s'occuper des questions féminines les plus urgentes.